

Conseil Municipal du 20 décembre 2007

Le Conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie le vingt décembre deux mille sept à 18h 45 sous la présidence de M. Bernard JEANNE, Maire.

Étaient présents : Marie ADE, Régis BLANQUART, Gilbert COLIN, Florence COUTARD, Gilbert DECOODT, Anne-Marie DESCHAMPS, Robert LAFITE, Michel LASCROUX, Christine SERVAIS.

Absents excusés : Anne-Marie CHANTREUIL (procuration à Anne-Marie DESCHAMPS), Patrice GIFFARD, Nathalie DUVILLA, Dominique LASNE (procuration à Bernard JEANNE), Philippe LEMARCHAND (procuration à Gilbert DECOODT).

Secrétaire de séance : Marie ADE.

Bernard JEANNE transmet au Conseil municipal de la carte de remerciement de Delphine et Hervé CHASSAGNOUX pour leur mariage.

Bernard JEANNE donne lecture de la carte de Monsieur et Madame CHAUVIDON pour remercier pour le colis offert aux Anciens ainsi que pour féliciter le Conseil municipal pour les travaux réalisés sur la Commune et en particulier la Place Georges Lormier.

1. MARCHÉ PUBLIC

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que la Commission d'Appel d'offres pour la Maîtrise d'œuvre partagée avec l'EPFN de déconstruction sélective de la ferme Debruyne et de réhabilitation de la grange s'est réunie afin de procéder à l'ouverture des plis.

Deux offres ont été transmises à la Commission qui les a analysées lors de sa séance du 26 novembre 2007. À l'issue de cette séance, la Commission propose de retenir l'offre de l'Atelier Saint Georges pour un montant total de 107 552 € soit 60 637 € à la charge de la commune et 46 915 € à la charge de l'EPFN.

Bernard JEANNE demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Bernard JEANNE rappelle qu'il s'agit d'un marché partagé pour l'étude de la réhabilitation de la grange de la ferme Debruyne en vue de la réalisation du projet communal à savoir la création de deux locaux scolaires, d'une salle de réunion, d'une halle ouverte, de logements et pour l'agrandissement de la cour d'école.

Bernard JEANNE ajoute que trois candidats avaient été sélectionnés et que deux d'entre eux ont transmis une offre. Le candidat sélectionné connaît bien la Commune puisqu'il s'agit du cabinet qui avait réalisé l'étude sur le projet d'ensemble de la restructuration du Centre-Bourg en 2001.

2. DECISION MODIFICATIVE

Bernard JEANNE présente au Conseil municipal la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
6218	Personnel Ext.	+ 1 000,00 €	6459	Rbst sur Rém.	+ 350,00 €
6456	FNC	+ 650,00 €	752	Revenus Immeuble	+ 2 500,00 €
66111	Intérêts	+ 600,00 €	7788	Produits Excp.	+ 1 000,00 €
668	Autres frais	+ 500,00 €			
6262	Télécommunications	+ 1 100,00 €			
	Total	+ 3 850,00 €			3 850,00 €

- Remplacement à la cantine et à l'école maternelle
- Cotisation au Fonds National de Compensation du Supplément familial
- Hausse des taux d'intérêts des emprunts à taux variable
- Frais sur ligne de trésorerie et souscription LTE et emprunt
- Utilisation frauduleuse d'un portable de la flotte mairie

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Robert LAFITE demande quel est le portable qui a été volé. Nicolas LEFEBVRE répond qu'il s'agit du portable mis à disposition de l'école maternelle pour les sorties scolaires. Il ajoute que ce portable aurait été dérobé pendant les vacances de la Toussaint. Robert LAFITE s'étonne que l'école ne se soit pas aperçue du vol immédiatement. Christine SERVAIS répond que l'école devait remettre le portable au secrétariat à chaque vacance scolaire mais que cela n'était pas fait. Bernard JEANNE s'interroge sur l'utilité de ce portable qui n'a pas été utilisé depuis un mois et demi.

3. PERSONNEL COMMUNAL

Bernard JEANNE rappelle que, dans sa délibération du 14 décembre 2005, le Conseil municipal avait approuvé le recrutement de Sophie RENAULT pour remplacer Anita LEFEBVRE partie en disponibilité. Anita LEFEBVRE n'ayant pas demandé sa réintégration, Bernard JEANNE propose de renouveler le contrat de Sophie RENAULT pour un an à compter du 1er janvier 2008.

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Florence COUTARD rappelle que la Commune ne peut pas recruter un titulaire sur ce poste car Madame Anita LEFEBVRE est toujours en position de disponibilité. Elle ajoute que la disponibilité peut être renouvelée pour trois ans.

4. TRANSFERT DE COMPETENCES

Bernard JEANNE rappelle que, suite à l'adhésion de la Commune de Roncherolles-sur-le-Vivier à la Communauté de l'Agglomération de Rouen, des écritures de transferts d'actifs ont dû être réalisés. Afin de clôturer cette opération, il demande au Conseil municipal de l'autoriser à effectuer un transfert complémentaire des tranches travaux et des subventions.

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. ILLUMINATIONS DE NOËL

Bernard JEANNE annonce que l'arbre de la Place sera illuminé dès le 21 décembre. Il rappelle que la Commune a souhaité mettre en valeur les vitraux de l'église tout en veillant au respect de l'économie d'énergie en simplifiant l'éclairage.

5.2. TRAVAUX

Bernard JEANNE signale des travaux d'assainissement vont avoir lieu RD 91 en direction de Saint-Jacques-sur-Danétal. Vu la contrainte que cela va engendrer pour les Roncherollais, Bernard JEANNE a demandé à l'Agglo de Rouen de coordonner ces travaux avec ceux de la route de Préaux à Darnétal.

QUESTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Gilbert COLIN demande si, comme cela avait été demandé peu avant le forum des associations, l'ASCVR a transmis à la Commune les documents demandés notamment le bilan moral et financier. Bernard JEANNE répond que non et ce malgré plusieurs relances écrites de la part de la Commune. Il ajoute que l'association a, en revanche, transmis une nouvelle demande d'accès aux documents administratifs à fournir dans les meilleurs délais. Marie ADE demande si un règlement intérieur ne devrait pas être écrit pour l'organisation du Forum des Associations afin d'éviter ce genre de problème.
- Florence COUTARD demande si la personne recrutée pour remplacer Annick ROPERT s'est bien intégrée. Nicolas LEFEBVRE répond que oui. Bernard JEANNE propose que la Commune organise le 31 janvier 2008 à 18h, un pot pour le départ à la retraite d'Annick ROPERT.
- Anne-Marie DESCHAMPS signale que le colis des Anciens a été remis. Les convives ont été ravis du colis et du spectacle fourni par les membres du Réveil Roncherollais. Elle ajoute que le Noël des écoles s'est bien déroulé également.
- Michel LASCROUX signale que la chaudière de la Pépinière a été remplacée. Il ajoute que l'aérotherme ne fonctionne plus. Il faut procéder à son remplacement.

- Suspension de séance -
- Reprise de séance -

Bernard JEANNE souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous les membres du Conseil municipal ainsi qu'à tous les habitants.

Calendrier :

Cérémonie des vœux le 10 janvier 2008.

La séance est levée à 20h 05
